

The background of the slide is a colorful, stylized illustration of a landscape. On the left, a green mountain with white peaks is covered in dark green pine trees. A small brown cabin with a white roof sits on a grassy slope. A winding path leads through the forest. In the center, a white train travels along a track. To the right, a village with various houses and buildings is visible, including a school bus and a car. The sky is a solid light blue.

L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE

TRIP AVICCA – New Deal Mobile

Mardi 5 novembre 2019

Accord en janvier 2018 : des engagements contraignants des opérateurs



ENGAGEMENT 1

- Généraliser la réception 4G sur l'ensemble du réseau existant sur le territoire d'ici fin 2020



ENGAGEMENT 2

- Améliorer la couverture des axes de transport prioritaires
 - D'ici 2020 pour les axes routiers prioritaires
 - D'ici 2025 pour le réseau ferré régional



ENGAGEMENT 3

- Améliorer la couverture indoor à la demande



ENGAGEMENT 4

- Assurer une couverture mobile de qualité dans des zones non ou mal couvertes : **construction de 5000 sites par opérateur** dans le cadre du **dispositif de couverture ciblée**



ENGAGEMENT 5

- Proposer une offre 4G fixe dans les zones où les débits fixes ne sont pas suffisants

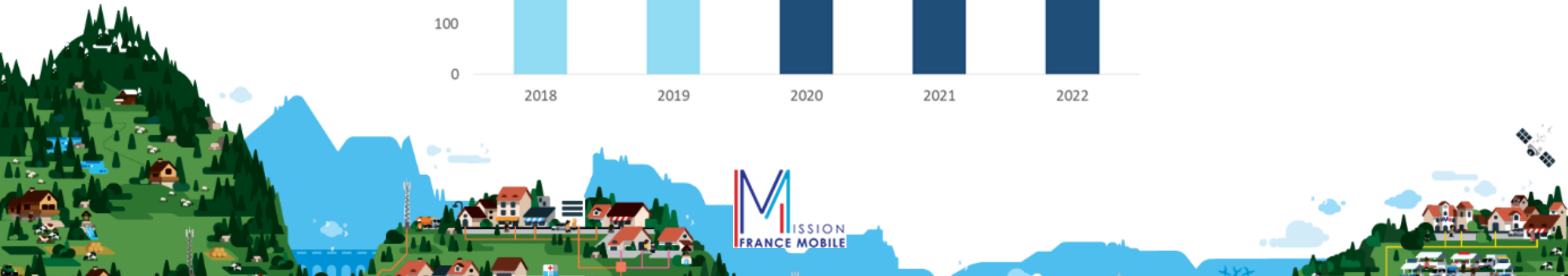
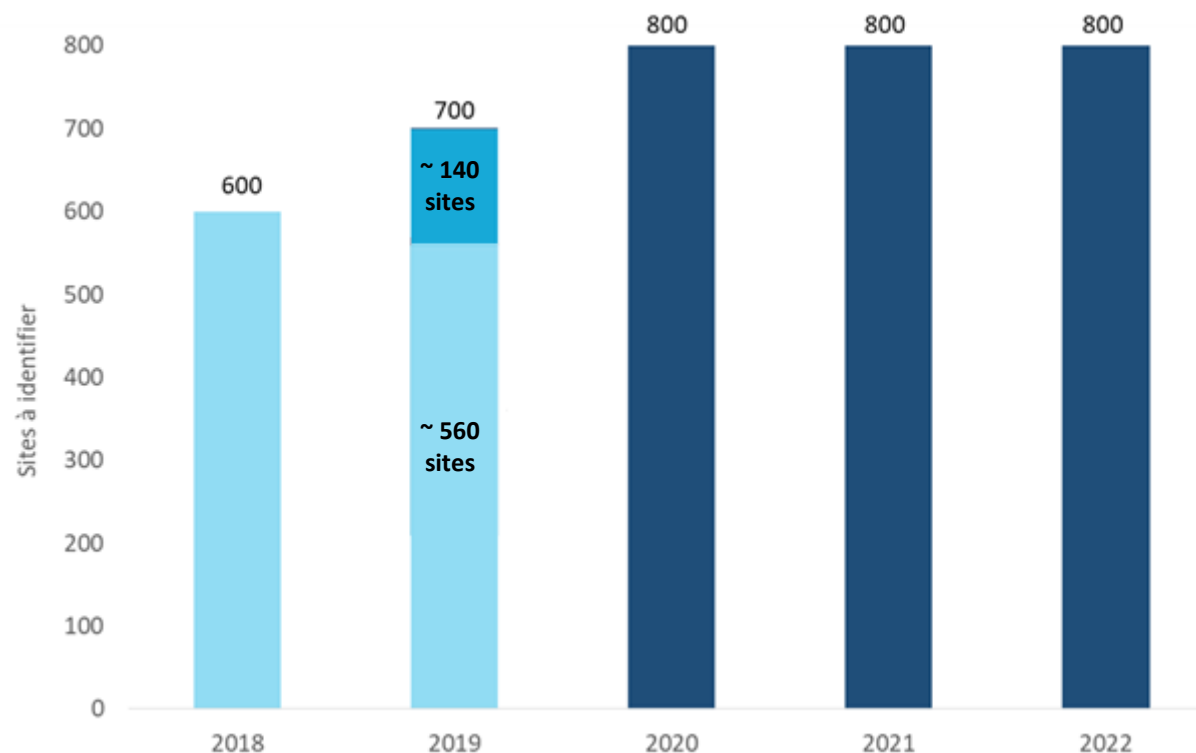


Le dispositif de couverture ciblée : l'identification des 5000 sites est en cours



ENGAGEMENT 4

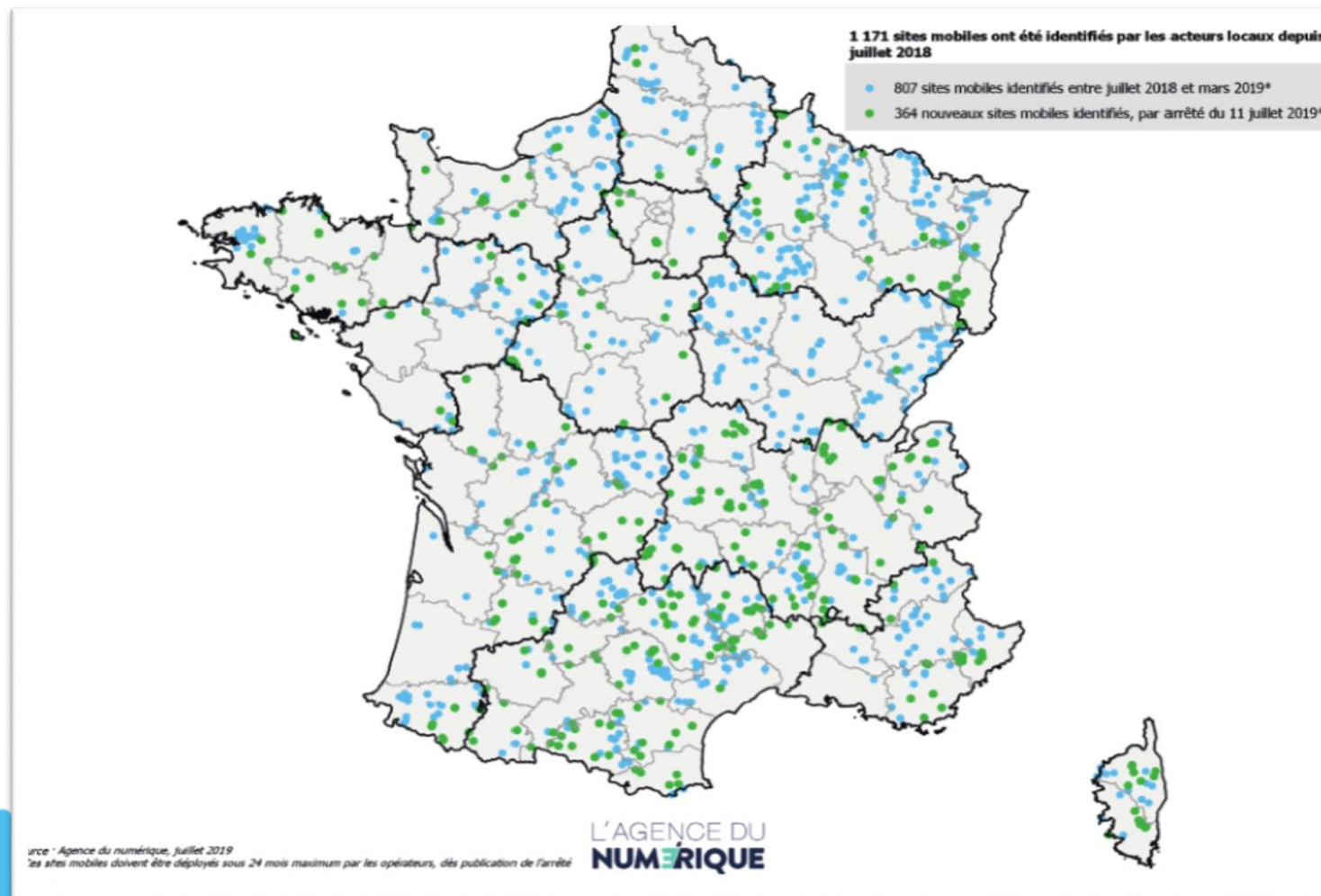
- Des identifications entre 2018 et 2024 et des déploiements dans les deux années qui suivent



Dans le cadre du dispositif de couverture ciblée, 1 171 sites mobiles ont déjà été notifiés aux opérateurs à date



ENGAGEMENT 4



Le dispositif de couverture ciblée en phase opérationnelle



ENGAGEMENT 4

Arrêté du
4 juillet 2018

Arrêté du 21
décembre 2018

Arrêté du 22
mars 2019

Arrêté du 12
juillet 2019

**485
sites**

Issus des anciens
programmes de résorption
des zones blanches

**115
sites**

**207
sites**

**364
sites**

3^e et 4^e arrêtés 2019

Septembre 2019

Décembre 2019

1^{er} Arrêté 2020

Janvier 2020

**Environ
140 sites**

ont fait l'objet d'une
consultation publique

**Identification à
l'automne 2019**

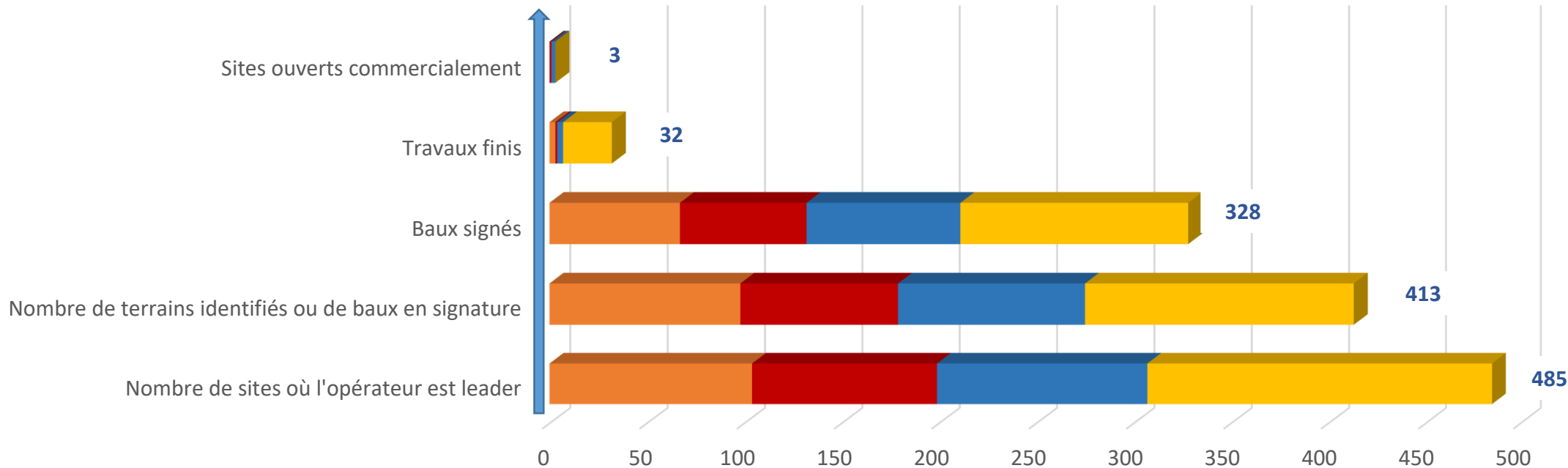
**Identification à
l'automne 2019**



Focus sur les déploiements réalisés dans le cadre du premier arrêté (juillet 2018)



ENGAGEMENT 4



	Nombre de sites où l'opérateur est leader	Nombre de terrains identifiés ou de baux en signature	Baux signés	Travaux finis	Sites ouverts commercialement
Orange	104	98	67	3	0
SFR	95	81	65	1	1
Bouygues Télécoms	108	96	79	3	2
Free mobile	178	138	117	25	0

La sollicitation de société tierces dans le cadre du dispositif de couverture ciblée



ENGAGEMENT 4

- Sollicitation de **sociétés se présentant en qualité d'intermédiaires** à travers toutes sortes de propositions foncières et techniques pourraient vous être faites, offrant d'accélérer le dispositif, de le rentabiliser, etc...
- S'assurer d'une recommandation préalable et formelle de l'opérateur leader concerné. **L'opérateur est soumis à des obligations de couverture de votre territoire dont il lui appartient de définir les modalités de mise en œuvre.**
- Aucune garantie que l'opérateur sera d'accord avec la proposition de l'intermédiaire et, en tout état de cause, **l'opérateur n'aura aucune obligation de souscrire à une solution ou un accord éventuellement préétablis entre la collectivité et un tiers.**



4G Fixe dans les zones où les débits fixes ne sont pas suffisants



ENGAGEMENT 5

- Proposer une offre 4G fixe dans les zones où les débits fixes ne sont pas suffisants

Pour les 4 opérateurs : Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR

Les opérateurs mobiles s'engagent, lorsque la zone est couverte en 4G, à rendre disponible une offre de 4G fixe (sous réserve de faisabilité technique).

Pour les opérateurs Orange et SFR seulement

Orange et SFR s'engagent à déployer 500 nouveaux sites mobiles pour proposer une offre de 4G fixe (sans obligation de mutualisation).

consultations publiques

« Liste des zones dans lesquelles les opérateurs de radiocommunications mobiles sont tenus de fournir un service d'accès fixe à internet sur leur réseau mobile à très haut débit »

« Liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles (dispositif d'extension de la couverture en 4G fixe) »

4G Fixe : arrêtés définissant les zones à couvrir



ENGAGEMENT 5

- Consultation publique été 2019 d'une liste de 755 sites
- Un premier arrêté 4G fixe de 408 sites à la signature des Ministres
- Prochain arrêté:
 - Instruction en cours des sites qui ont fait l'objet de retours lors de la consultation publique
 - Proposition des territoires

